



*Voici votre édition
annuelle*

*Assemblée générale annuelle
Dimanche 5 juillet 2015*

8 : 30 h

Centre communautaire

Cyrille Garnier

*Présentation du projet de code
d'éthique de l'AVEC.*

Mesdames, Messieurs.

Voici l'édition nationale.

L'édition du mois de juin est envoyée à tous les villégiateurs des environs du lac Cameron. Cette édition contient la convocation à l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour, le mot du président, le coupon d'adhésion (si vous désirez devenir membre de votre association) ainsi que plusieurs articles concernant l'environnement.

Maintenant la question, qu'est-ce que le C.A. de l'association a bien pu faire lors de la dernière année incluant la saison froide ?

Eh bien voici.

Premièrement, une analyse des coliformes fécaux à plus de 50 sites autour du lac a eu lieu lors de la saison estivale 2014. Les résultats démontrent que la qualité de l'eau a augmenté (moins de coliformes) depuis la dernière analyse en 2004.

Le colloque de la PROMA a eu lieu en septembre. Il a été question du rapport de caractérisation des rives du lac Labelle, du potentiel récréotouristique de la rivière Maskinongé, de la présentation de la trousse des lacs ainsi que de l'atlas des lacs.

À l'automne 2014, la descente publique a été améliorée par la municipalité et le sera également cette année.

Cet hiver, un suivi de l'agence d'inspection des aliments (ACIA) nous indique que la propagation de l'agrile du frêne est à nos portes. Peu ou pas de moyen existe pour contrer l'agrile, mais différentes avenues existent pour éviter une épidémie dans le Nord.

Les agents de la faune ont demandé l'appui des associations afin de maintenir ce service dans notre région, le bureau de Labelle étant menacé de fermeture.

La sûreté du Québec a implanté un nouveau programme pour réduire les risques de vol dans les résidences secondaires. Le programme se nomme Opération œil de lynx. Des panneaux sont d'ailleurs visibles aux entrées de la municipalité.

Ce printemps, les résultats du suivi de la qualité de l'eau nous sont arrivés. Les analyses du phosphore, de la chlorophylle « a », du carbone organique dissous et de la transparence nous indiquent que l'état du lac Cameron se situe dans la classe oligotrophe.



Il y a eu également la journée nettoyage du 16 mai 2015 qui nous démontre qu'à cause du plus petit nombre de déchets ramassés, que les gens sont de plus en plus respectueux de l'environnement.

Et finalement, un projet de code d'éthique du lac vous sera proposé lors de la prochaine assemblée générale du 5 juillet 2015. Ce code propose à tout le monde de poser un geste simple pour protéger la santé de notre lac. Il est question de bande riveraine, d'installation septique, de pesticides, de fertilisants, de produits de nettoyage sans phosphate, de lavage d'embarcation avant la mise à l'eau, d'éviter de faire de grosses vagues près de la rive et de pratiquer les sports nautiques loin des berges.

À noter qu'au printemps 2014, un plan de gestion du touladi a été mis en place par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Pour le Cameron, ce plan oblige, à notre surprise générale, la remise obligatoire à l'eau de tous les touladis pêchés et cela pour une période indéterminée. La raison, la population de touladis du lac est basse. Par contre, ce remède de cheval devrait assurer une pêche en héritage à la prochaine génération.

Vous voulez en savoir plus ? Vous désirez vous impliquer dans la cause ? Venez nous voir à l'assemblée générale le dimanche 5 juillet. Vous voulez des infos plus rapidement ? Utilisez nos adresses courriel disponibles à la page 6 de ce journal. Vous avez besoin des infos immédiatement ? Les coordonnées des membres du C.A. sont également disponibles en page 6. Vous voulez vous réabonner ? Le coupon d'adhésion est disponible en page 4.

Bon été.

Robert Cardinal, président

**VOTRE ASSOCIATION
A BESOIN DE VOUS!**



L'environnement vous tient-il à cœur ?

Aidez-nous à vous aider.

Devenez membre

**Vous trouverez au verso
un formulaire d'adhésion
ou de renouvellement.**

Très simple...

1. Découper le coupon-réponse au verso.
2. Remplir le coupon-réponse.
3. Joindre votre chèque de 20 \$ au nom de « AVEC CAMERON ».
4. Mettre le tout dans l'enveloppe-réponse.
5. Affranchir et poster l'enveloppe.

*Plus simple et plus économique :
Déposer l'enveloppe à l'une des deux
épiceries du village de Vendée.*



Association des villégiateurs
des environs du lac Cameron

Coupon d'adhésion 2015-2016



Nom :

Adresse au lac :

J0T 2T0

Téléphone au lac : (819) :

Adresse permanente (si différente) :

Code postal :

Tél. résidence permanente :

Adresse courriel :

Pour être conforme à la loi canadienne antipourriel, vous devez cocher la case ci-dessous pour recevoir « Le Relais » en format web.

Je consens à recevoir le journal « Le Relais » version électronique ainsi que des nouvelles de l'AVEC. Il est possible de retirer mon consentement en tout temps en envoyant un courriel à : lerelaisweb@hotmail.com en spécifiant que je désire être retiré de la liste d'envoi.

Je préfère recevoir le journal « Le relais » par la poste

*Merci de vous
impliquer*

Joindre un chèque de 20 \$ libellé au nom de « AVEC CAMERON » et poster le tout dans l'enveloppe-réponse ou déposer celle-ci à une des deux épiceries du village de Vendée.

AVEC CAMERON, 1808, chemin du Village, Vendée, Québec, J0T 2T0

LE RELAIS

Junin 2015

Volume 24, numéro 2



À l'intérieur :

Analyse d'eau

La remise à l'eau

Distribution d'arbres

Code d'éthique

L'agrile du frêne

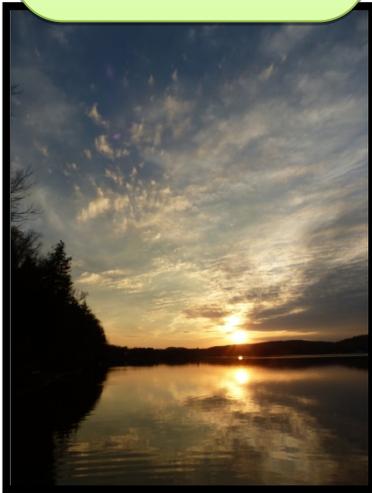
Et plus



An English version of Le Relais is being made available through the avec- cameron website : <http://avec-cameron.ca>

Scroll down and click on the tab: *English version of Le Relais available here.* You can find the full version of Le Relais in English.

The Board of Directors would like to thank Mr. Holmes and Mrs. Sarrazin to make possible the publication of the English Edition.



Sommaire

Le mot du président	p.2
Coupon d'adhésion.....	P.4
Sommaire	p.6
Ordre du jour	p.7
Journée nettoyage.....	p.8
Votre édition annuelle.....	p.8
Analyse d'eau	p.8
La remise à l'eau (touladi)	p.8
Proma	p.9
Distribution d'arbres.....	p.9
Code d'éthique (projet)	p.10
L'agrile du frêne.....	p.11
En vrac	p.11
Commanditaires	p.12

Composition du conseil d'administration 2014-2015

Présidence

Robert Cardinal tél. : 819 687-2045
Courriel : robertcardinal17@hotmail.com

Vice-présidence

Jacques Brunet tél. : 819 687-3299
Courriel : jacquesmarjo@hotmail.com

Trésorerie

Ana Dalmau tél. : 819 687-2504
Courriel : dalmau.ana@gmail.com

Secrétariat

Monique Leduc tél. : 819 687-8704
Courriel : leduc_monique@hotmail.com

Administrateurs

Brian Basanda tél. : 613 834-7853
Courriel : basandabrian@gmail.com
Katherine Kane tél. : 819 687-9247
Courriel : katherine.kane1@outlook.com
Michel Mont-Briant tél. : 819 687-3964
Courriel : m.montbriant@videotron.ca
Daniel Noisieux tél. : 819 687-2662
Courriel : danielnoisieux@hotmail.com
David Spanner tél. : 819 687-9247
Courriel : david.spanner@live.com

Collaborateur

Robert Laperrrière

Les comités

Publicité :

Brian Basanda
Robert Cardinal
Ana Dalmau
Katherine Kane
Monique Leduc
Michel Mont-Briant
David Spanner
Courriel pour publicité : lrelaisweb@hotmail.com

Qualité de l'eau :

(Suivis RSVL et fosses septiques)
(Mesure de transparence)
(Qualité de l'eau des affluents)
Robert Cardinal

Le Relais :

Brian Basanda
Jacques Brunet
Robert Cardinal
Ana Dalmau
Katherine Kane
Monique Leduc
Michel Mont-Briant
Daniel Noisieux
David Spanner
avec la collaboration de :
Robert Laperrrière

Traduction anglophone :

(www.avec-cameron.ca/communications.html)
Karl Holmes
Pauline Sarrazin

Courriel pour la page du riverain :

lrelaisweb@hotmail.com

La rampe d'accès :

(Cadenassage et lavage de bateaux)
Dossier maintenant géré par la municipalité d'Amherst

Les coupes de bois :

Jacques Brunet

Analyse d'eau du robinet :

Jacques Brunet

L'impact des bateaux :

Jacques Brunet

Coordination avec la municipalité :

Monique Leduc

Coordination avec RSVL et Bleu Laurentides :

Robert Cardinal

Programme de reboisement des rives :

Robert Cardinal

Programme d'empoisonnement :

Robert Cardinal

Analyse du bassin versant :

Robert Cardinal

Programme rsvl/périphyton

Michel Mont-Briant

Coordination Proma (Société pour la protection du bassin versant de la rivière Maskinongé)

Jacques Brunet

Robert Cardinal

Site Web (avec-cameron.ca)

Brian Basanda

Cette répartition de dossiers a été modifiée le 12 juillet 2014.

Dans ce journal, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre. L'emploi du genre masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Pour nous joindre

L'association des villégiateurs des environs du lac Cameron

Adresse civique

1808, chemin du Village
Vendée, Québec
J0T 2T0

Adresses pour le courrier électronique

lrelaisweb@hotmail.com
avec.cameron@gmail.com
info@avec-cameron.ca

Site Web

avec-cameron.ca

Site « nuage » de l'AVEC

<http://www.mediafire.com/avec-cameron>



Conseil d'administration de l'AVEC Cameron

Réunion générale annuelle du 5 juillet 2015
À 8h30

Au Centre communautaire de Vendée

Ordre du jour :

Ouverture de l'assemblée.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 juillet 2014
3. Présentation et adoption du rapport du président.
4. Présentation et adoption du rapport financier au 30 avril 2015.
5. RSV lac
6. Interdiction de pêcher la truite grise dans le lac Cameron (rappel)
7. Descente de bateau et ses travaux
8. Site Web
9. Pancarte dans la petite baie
10. Journées nettoyage
11. Nouveau code d'éthique du Lac Cameron
12. Le Relais et sa distribution
13. Cotisation 2015-2016
14. Bénévoles pour la tournée de cotisation 2015-2016
15. Suggestions des membres pour le plan d'actions 2015-2016.
16. Élections
17. Varia
18. Levée de l'assemblée



Préparé par Monique Leduc
Secrétaire AVEC Cameron

Journée nettoyage version 2015

La journée nettoyage du 16 mai dernier s'est déroulée sous un ciel gris mais sans pluie. Une vingtaine de personnes du Lac Cameron et du Lac Décharge se sont présentées pour cette corvée annuelle. Un repas leur a été servi au Centre Communautaire, lequel a été grandement apprécié de tous. Cela a permis de se rencontrer après et d'échanger. La formule risque de se renouveler l'année prochaine. Un gros merci à Mado Richer Rochon pour la préparation de cet excellent goûté.

Cette année, les déchets étaient moins nombreux sur les routes. Cependant, les cannettes de bière gardent leur popularité. Ces cannettes encore propres malgré l'hiver sont consignées et l'argent recueilli est remis à un organisme quelconque. Quelques endroits stratégiques restent ciblés mais là encore, la quantité de déchets a diminué.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les bénévoles des Lac Cameron et de la Décharge pour leur temps ainsi que Carole Martineau de la municipalité du Canton d'Amherst pour l'obtention de la subvention, la fourniture de dossards de même que pour son implication via l'installation des bacs noirs supplémentaires.

Merci à tous

Monique Leduc

Responsable de la Journée Nettoyage

Votre édition annuelle

Les éditions des mois de septembre, décembre et avril sont publiées pour les membres seulement.

L'édition de juin que vous avez entre vos mains, est destinée à tous les riverains des environs du lac Cameron. Cette édition comprend le mot du président, l'ordre du jour pour la réunion générale annuelle, le formulaire d'adhésion ou de renouvellement à l'AVEC ainsi que des articles sur les sujets de l'heure.

Bonne lecture.

Vos membres du C.A.

Analyses d'eau édition 2015

Cet été votre association poursuit ses différentes analyses.

Les tests physico-chimiques du RSVL auront lieu à trois reprises cet été aux deux sites usuels. (Phosphore total, chlorophylle-a et carbone organique dissous).



Le test de transparence qui s'échelonne de mai à octobre se poursuit.

Tous les résultats vous seront transmis via le journal « Le Relais » ainsi que sur le site web de l'AVEC.

À noter que la dernière édition du journal Le Relais (juin 2015) contient un résumé des résultats des analyses de 2014 sous la forme de tableaux tels que colligés par le ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

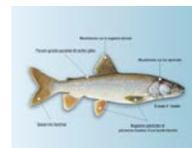
Robert Laperrière

La remise à l'eau



Le plan de gestion du touladi est toujours en vigueur. Ce plan stipule que la remise à l'eau est obligatoire pour tous les touladis sur les plans d'eau qui font l'objet de mesures de restauration.

Le lac Cameron fait partie des lacs sous restrictions et la remise à l'eau s'applique en tout temps pour le touladi.



Robert Laperrière

La qualité de l'eau chez la PROMA

La société de la PROMA va de l'avant. De concert avec l'organisme de bassin versant de la rivière Rouge, Petite Nation et Saumon, la Proma procède à l'installation de trois stations d'échantillonnage le long de la rivière Maskinongé. Ces trois stations, situées à Amherst, Boileau et Harrington, permettront de dresser un portrait intéressant de la qualité de l'eau au niveau des paramètres suivants ; phosphore, coliformes fécaux, chlorophylle-a, nitrates, azote et solides en suspension.



La période d'échantillonnage, de mai à septembre, comprend 9 prises de mesures.

Robert Laperrière

Distribution d'arbres

La municipalité d'Amherst fait une distribution d'arbres pour les citoyens. Les essences disponibles sont les suivantes :

- Bouleau jaune
- Cerisier Tardif
- Chêne à gros fruits
- Chêne rouge
- Érable rouge
- Érable à sucre
- Pin blanc
- Pin rouge



La priorité est accordée pour la revégétalisation des propriétés riveraines.

Les arbres sont fournis par les organismes de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon ainsi que par AGIR pour la diable.

Ces arbres dont la distribution est gratuite sont disponibles depuis début juin 2015 au bureau de l'hôtel de ville d'Amherst. (En personne ou par téléphone : 819 681-3372 poste 5215)

Robert Laperrière



Le code d'éthique en projet (rappel)

Le C.A. de l'AVEC a travaillé sur l'ébauche d'un code d'éthique pour les villégiateurs des environs du lac Cameron.

Ce code vous sera présenté lors de l'assemblée générale, le dimanche 5 juillet 2015.

Il s'agit ici de protéger par de gestes simples, la santé de notre lac. Il ne s'agit pas de réglementer (ou d'interdire), mais bien de conscientiser les villégiateurs au fait qu'il y a des gestes à accomplir pour préserver la santé du lac. Ce code s'il est accepté à la prochaine assemblée, ne sera en vigueur que si la majorité des villégiateurs le respecte.

Vos commentaires sont importants et sont les bienvenus. Nous vous encourageons à nous écrire aux adresses de l'AVEC ci-dessous :

lerelaisweb@hotmail.com

avec.cameron@gmail.com

Vos membres du C.A.

Voici en rappel, le projet de code d'éthique de l'AVEC.



Code d'éthique du lac Cameron (Projet)

*Ensemble, posons un geste simple
pour protéger la santé de notre lac*

- 1) Conserver et/ou aménager une bande de protection riveraine naturelle de 10 m au bord de tout plan d'eau naturel utilisant des espèces indigènes. La bande est de 15 m lorsqu'il y a une pente de 30 degrés ou plus.
- 2) Conserver une bande de protection naturelle au bord de tout fossé de la municipalité
- 3) Posséder une installation septique conforme aux règlements municipaux.
- 4) Ne pas utiliser de pesticide ni de fertilisant sur les pelouses.
- 5) Utiliser des savons et produits de nettoyage biodégradables, sans phosphate.
- 6) Laver son embarcation avant de la mettre à l'eau si celle-ci a visité un autre plan d'eau.
- 7) Lors de la mise à l'eau, seules l'embarcation et la remorque doivent aller dans l'eau, pas le véhicule
- 8) En embarcation à moteur, ne pas s'approcher à moins de 50 mètres (150 pieds) des berges.
- 9) Éviter de faire de grosses vagues qui ont des répercussions sur les rives et sur les quais.
- 10) Pratiquer le wakeboard, le surf et la motomarine uniquement au centre du lac, tout en s'éloignant perpendiculairement aux rives.

L'agrile du frêne

Selon l'agence canadienne d'inspection des aliments, la présence de l'agrile du frêne est confirmée dans la municipalité de Notre-Dame-du-Laus.



Les zones réglementées sont en jaunes¹

C'est la première détection du ravageur en dehors de la zone réglementée. À noter que la région des Laurentides fait maintenant partie des zones réglementées. Des mesures réglementaires fédérales interdisent le déplacement de matières précises comprenant les produits de frêne et de bois de chauffage de toutes les essences.

Plus de détails ici :

<https://www.rncan.gc.ca/forets/insectes-maladies/13378>



Robert Laperrière

¹ Carte provenant du site de l'ACIA.

<http://www.inspection.gc.ca/vegetaux/protection-des-vegetaux/insectes/agrile-du-frene/zones-reglementees/fra/1347625322705/1367860339942>

En vrac

Le règlement municipal sur la protection des rives stipule que la tonte du gazon, l'abattage d'arbre, et la circulation motorisée sont interdits dans la bande riveraine.

Tout riverain ne respectant pas cette réglementation est passible de sanctions prévues à la loi. Plus de détails sur le site de la municipalité d'[Amherst](#) ou sur le site de l'[AVEC](#).

En rappel, la distribution de ce journal est réservée aux membres de l'AVEC exclusivement sauf cette édition-ci (juin 2015) qui est distribuée à tous les riverains des environs du lac Cameron.

Robert Laperrière



Desjardins

Caisse populaire de Mont-Tremblant
470, rue Charbonneau
Mont-Tremblant (Québec)
J8E 3H4
Tél.: 819 425-8926 sans frais: 1 866 425-8926



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

M. Sylvain Pagé,
député de Labelle
499, rue Charbonneau,
bureau 202
Mont-Tremblant (Québec)
J8E 3H4
Tél.: (819) 429-5038





GOLF DE LA MASKINONGE

Saison 2015

Membre semaine (lundi au vendredi).....	250\$+taxes
Avec voiturette.....	350\$+taxes
Membre 7 jours.....	500\$+taxes
Avec voiturette.....	750\$+taxes

Une ligne est formée pour les membres de cette année.
Jusqu'au 20 juin le membership semaine inclus les week-ends.

Information et réservation

819 687-3838

2122, chemin de lac Cameron, Vendée, Qc



MERCURY
MerCruiser.

REGAL

POLARIS

ARCTIC CAT

LARSON



tigé

PRINCECRAFT

THIBAUT
Marine
.COM

4995, route 117, Sainte-Agathe-des-Monts (QC), J8C 2Z8
(819) 326-4084 1 (888) 698-0434 WWW.THIBAUTMARINE.COM

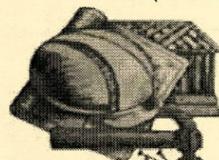
Quincaillerie M. Garnier

2619-2138 Québec Inc.

Maurice Garnier
propriétaire
1753, Du Village
Vendée (Québec) J0T 2T0

Tél.: 819 687-2848

Fax: 819 687-9574



Matériaux de construction, quincaillerie, plomberie,
peinture, location d'outils et déneigement

Épicerie

du village



Bière • Vin • Glace

Variétés

Propane / essence

Permis et articles de chasse et pêche

Droit d'accès Réserve Faunique Papineau-Labelle

Guichet automatique A.T.M.

Tel. : (819) 687 2712

Fax : (819) 687-8161

Gilles Anctil & Jovette têtù

Propriétaires

Sertard

Boucherie Vendée *Philippe Garnier*

1759, rue du village, Vendée (Québec) J0T 2T0

(819) 687-2741

Saucisse Maison



VOUS POUVEZ VOUS PROCURER
LES PRODUITS DE LA SAQ À VENDÉE !

Vous trouverez une vaste sélection de vins,
liqueurs fines, digestifs, alcool, etc.

BOULANGERIE

Desserts et pains variés cuits sur place

BOUCHERIE

Viandes fraîches de 1^{ère} qualité

Belle variété de viandes froides et fromages

Viande à fondue bourguignonne ou chinoise

PRODUITS MAISON

Essayez nos savoureux plats
cuisinés spécialement pour vous.

Pâtés au poulet, pâtés au saumon,
tourtières cretons, coquilles St-Jacques, etc.